

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 octobre à 18h00, le conseil municipal de Saint-Eloy-les-Mines s'est réuni en présentiel en mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le maire le 25 septembre 2025.

Étaient présents :

M. PALERMO Anthony - M^{me} DUBOISSET Jacqueline - M^{me} GIDEL Gwladys - M. GRAND Bernard - M. KRAMARZ Patrice - M^{me} PERRONIN Maryse - M. DURAN Jean - M^{me} HILLERE Maryvonne - M. JEROME Christian - M^{me} SIMONET Catherine - M^{me} CHEVILLARD Marlène - M^{me} ROBIN Nathalie - M^{me} SAINTIGNY Julie - M. BOILOT Cédric - M. JOUHET Christian - M^{me} ROCHE Valérie - M^{me} MERCIER Monique - M^{me} POUMEROL Caroline

Étaient absents – excusés :

M. BEAUSOLEIL Marc (procuration donnée à M^{me} DUBOISSET Jacqueline) - M. LOUIS-FERANDON Jean-Jacques (procuration donnée à M. PALERMO Anthony) - M. LASSAUZET Bruno (procuration donnée à M. BOILOT Cédric) - M^{me} JEAN Pascale (procuration donnée à M^{me} SIMONET Catherine) - M. PEYNOT Alexandre (procuration donnée à M^{me} SAINTIGNY Julie) - M. JAY Clément (procuration donnée à M^{me} MERCIER Monique) - M. AUZEL Jonathan (procuration donnée à M. JOUHET Christian)

Étaient absents :

M^{me} LOURDIN Marie-Christine - M. PERESSE Sébastien

Le quorum est atteint.

Monsieur le Maire, Anthony PALERMO, préside la séance.

M^{me} Julie SAINTIGNY a été élue secrétaire de séance.

DCM2025-05-44 : ADHÉSION À LA MISSION RELATIVE À L'ASSISTANCE RETRAITES EXERCÉE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DÔME

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales,
Vu le décret n° 2007-173 du 7 février 2007 relatif à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales,
Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme n° 2025-17 en date du 17 juin 2025 portant mise en œuvre de la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion au profit des collectivités et établissements affiliés,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'adhérer à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme**
- **d'autoriser le Maire à signer la convention, jointe en annexe, devant être conclue avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme**
- **d'inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité conformément aux modalités prévues dans la convention évoquée ci-dessus**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,



Anthony PALERMO

